

Vers une rentrée des classes "la plus normale possible" mais pleine d'inconnues

Paris, 30 août 2020 (AFP) -

La rentrée des classes mardi sera-t-elle la "plus normale possible" comme l'a promis Jean-Michel Blanquer ? Elle sera en tout cas inédite avec le port obligatoire du masque pour les enseignants, collégiens et lycéens, et pleine d'inconnues.

Le 1er septembre, quelque 12,4 millions d'élèves français doivent retourner en classe après le confinement et de longs mois sans école et malgré un rebond de l'épidémie de coronavirus.

"Tout ne doit pas être écrasé par la réalité sanitaire", a exhorté le ministre de l'Education dans le JDD. "Il faut être vigilant, mais ne pas oublier les impératifs éducatifs et sociaux".

Face aux inquiétudes de parents et d'enseignants, les autorités ont récemment durci le protocole sanitaire qui datait de fin juillet, à un moment où l'épidémie reflue.

Principale mesure: collégiens et lycéens et leurs professeurs devront désormais systématiquement porter un masque, en cours comme pendant la récréation.

Estimant qu'il faisait désormais partie des "fournitures de rentrée" comme sylos et cartables, M. Blanquer a décidé que le masque ne serait fourni gratuitement qu'aux familles les plus modestes. De nombreuses collectivités vont, toutefois, pendre en charge sa distribution à l'ensemble des collégiens et lycéens.

Pour le reste, les établissements scolaires fonctionneront de manière à permettre l'accueil de tous les élèves. Le protocole sanitaire a nettement allégé les règles sur la distanciation sociale, qui n'est plus obligatoire quand elle n'est pas matériellement possible.

De même, la limitation du brassage des élèves est seulement recommandée. Mais elle doit être "recherchée dans la mesure du possible".

L'accent est plus que jamais mis sur les gestes barrières, notamment un lavage fréquent des mains.

Trop léger aux yeux de certains syndicats mais M. Blanquer se veut rassurant. Ce protocole est "un des plus stricts d'Europe" et "nous permet d'avoir la rentrée la plus normale possible", affirme-t-il.

Pour le ministre, l'expérience du retour à l'école en mai et juin a été très bénéfique, en permettant de se mettre en condition d'une reprise avec un virus toujours en circulation.

- "Doit-on séparer les tables ?" -

Dans certaines zones où le Sars-Cov-2 est aujourd'hui particulièrement actif comme l'Ile-de-France ou les Bouches-du-Rhône, le ministre n'exclut pas un durcissement du protocole au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Le brassage des élèves pourrait notamment y être limité. En cas de fermeture d'une classe ou d'une école, le ministère se dit "prêt" à mettre de nouveau en place un enseignement en partie à distance.

Mais pour les acteurs de terrain, de nombreuses questions restent encore sans réponse. "On se demande ce qu'on a vraiment le droit de faire ou de ne pas faire", souligne la directrice d'une école élémentaire parisienne. "Doit-on par exemple séparer les tables des élèves ? Organiser comme à l'ordinaire l'accueil des parents d'élèves de CP ? Maintenir des récréations décalées ?"

Une série de recommandations du ministère, publiées vendredi soir, doivent aider les chefs d'établissement à organiser au mieux les récréations, la cantine, le sport, l'éducation musicale ou encore la vie en internat.

Sur de nombreux sujets, le ministre préfère renvoyer les décisions au "bon sens" et au "discernement" des acteurs locaux.

"Les laisser se dépatouiller avec les contraintes et les normes en vigueur, cela fait peser une grosse pression sur eux", regrette Stéphane Crochet, du SE-Unsa, pressentant qu'il faudra ensuite justifier telle ou telle décision auprès des familles.

"Sur la gestion d'un cas de Covid-19 au sein d'un établissement, nous n'avons pas eu de réponses claires", a aussi déploré Sophie Vénétitay, du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.



PAYS :France
SURFACE :106 %
PERIODICITE :Quotidien



► 30 août 2020 - Edition Fil Gen

Dans un tel scénario, le ministre assure que des tests seront réalisés pour "remonter la chaîne de contamination et prendre des mesures d'isolement".

Lorsqu'un cas sera "confirmé", l'élève ou le personnel devra être placé en isolement, ainsi que les personnes susceptibles d'être des contacts à "risques" au sein de l'établissement, a précisé le ministère vendredi.

Autre inconnue de taille: tous les élèves répondront-ils bien à l'appel le 1er septembre, alors qu'un des défis de la rentrée sera de rattraper les retards pris pendant le confinement ? Le ministre de l'Education a confié que "le retour de tous les élèves à l'école" mardi serait son principal sujet de préoccupation.

ito/asm/jt/spi

Afp le 30 août 20 à 09 32.